

Service Civique

*Contribuer à la valorisation d'un projet collectif de jeunes
d'Ardèche méridionale*

Démarrage en octobre 2026 - mission de 6 mois - 28h semaine

Objectifs d'intérêt général

Contribuer :

- Au développement de projets collectifs de jeunes sur un territoire rural.
- A créer du lien social, du partage et des rencontres sur un lieu et le faire connaître,
- A la valorisation d'un territoire rural et de ses actrices.
- A la valorisation de capacités/ des parcours des jeunes coopérants impliqués

CONTEXTE DE LA MISSION

Depuis plusieurs années, Amesud anime le temps de 3-4 mois une entreprise coopérative de jeunes (ECJ), au croisement entre développement territorial, social et économique. Les missions seront concentrées sur les 2 premiers volets – territorial et social.

Une ECJ c'est confier à un groupe de 3 à 8 jeunes, âgés de 16 à 30 ans, l'ouverture, l'animation et la gestion d'une boutique éphémère de dépôt-vente avec les artisans d'art du territoire. Des événements y sont régulièrement animés. Le groupe de coopérants est accompagné à chaque étape pour gagner en autonomie et en responsabilité. Ils développent des capacités professionnelles et de coopération dans un groupe.

Cette année, l'ECJ s'installe dans les locaux de la boutique partagée du Tiers-lieu le Polinno de novembre 2026 à janvier 2027, sur la commune de Joyeuse.

<https://www.facebook.com/Bob.in.The.Kitchen>

Missions du/de la volontaire

Aux côtés et en complément des deux salariées d'Amesud et du collectif de jeunes, le/la volontaire participera à :

Action 1 : Créer, animer et valoriser un programme événementiel autour de l'ECJ

Aux côtés des coopérants, imaginer plusieurs événements autour de la boutique, en lien ou pas avec les artisans exposants.

En lien avec la volontaire du Polinno, s'appuyer sur leur Fablab pour créer des visuels et une signalétique.

Valoriser les événements sur les réseaux sociaux, auprès des structures et habitants du territoire, de la presse locale.

Participer à l'animation des ateliers / événements.

Action 2 : Valoriser la démarche d'une ECJ sur l'aspect collectif de jeunes coopérants à travers une forme créative.

Avec l'appui des salariées, le/la volontaire aura la liberté d'imaginer et de réaliser un « reportage » (photos, vidéos, audio, dessin etc) sur le groupe de jeunes coopérants et la démarche d'entreprise coopérative de jeunes. Ce reportage sera valorisé au sein de l'ECJ et auprès des habitants et structure du territoire. Il pourra s'appuyer sur le labo photos du Tiers-lieu au besoin.

Le volontaire pourra être en lien avec 3 autres volontaires accueillis au sein du Tiers-Lieu et de la structure voisine de cirque social, l'Art d'en faire.

LE/LA VOLONTAIRE NE PARTICIPERA PAS A L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DE L'ECJ.

Structure d'accueil :

L'association AMESUD (Montagne Emploi SUD) est une association de développement locale créée en 1988 qui agit sur le territoire ardéchois. Elle est un lieu ressources d'information, de formation et d'accompagnement à la création d'activité au sens large dans les domaines de l'entrepreneuriat individuel, de l'Économie Sociale et Solidaire et du vivre ensemble. Elle est un acteur reconnu et incontournable du territoire. Elle défend une démarche pédagogique de « faire avec » et non « de faire à la place de », dans un souci d'émancipation et de formation des publics, que ce soit au niveau individuel ou collectif.

Pofil du/de la volontaire - Aucune expérience ou diplôme exigé

- Curiosité pour la créativité, les arts, l'artisanat d'art ou la culture numérique.
- Envie de proposer/réaliser des idées et d'être autonome.
- Goût pour le collectif.

Conditions d'accueil

- Le/la volontaire sera accompagné.e tout au long de ses missions sur la qualité de celles-ci, leur évolution en fonction de ses envies/propositions et sur le projet d'avenir.
- Il bénéficiera des actions collectives animées par Amesud pour des volontaires d'Ardèche méridionale (rencontres tuteurices – volontaire, formation action autour de la méthodologie de projets, etc).
- Statut de service civique avec une indemnité mensuelle comprise entre 619,83€ et 734,78€ par mois, en fonction de la situation financière de la volontaire au moment de son entrée en mission.
- Le tutorat sera assuré par Anne Haeffinger et Cécile Cougouilles, salariées de l'association AMESUD.

Sélection et formalités administratives

Sélection le 27 août 2026

Pour toute candidature, merci de transmettre dès à présent une lettre de motivation précisant votre parcours et vos motivations (intérêt pour la mission et envies, projets futurs) à ccougouilles@amesud.fr OU de candidater directement sur le site de l'Agence nationale de Service civique [ici](#)